

Marie-Claude Vanier^{1,2}, Audrey Janoly-Dumenil^{3,4}, Anne Maheu⁵, Ghislaine Rouly⁶, Nicolas Dugré^{2,5}, Marie-Thérèse Lussier⁷, Pierre-Marie David², Line Guénette⁸

¹Centre intégré de santé et services sociaux de Laval (Québec) Canada; ²Faculté de pharmacie, Université de Montréal (Québec) Canada; ³Faculté de pharmacie, Université de Lyon, France; ⁴Hospices civils de Lyon, France; ⁵Centre intégré universitaire de santé et services sociaux du Nord-de-l'île-de-Montréal, (Québec), Canada; ⁶Centre d'excellence sur le partenariat avec les patients et le public (CEPPP); ⁷Faculté de médecine, Université de Montréal (Québec) Canada; ⁸Faculté de pharmacie, Université Laval, Québec (Québec) Canada.

CONTEXTE

- Les pharmaciens intégrés dans les Groupe de médecine de famille (GMF) mettent leur expertise à profit auprès des patients en travaillant conjointement avec les médecins de familles et autres professionnels pour optimiser les thérapies médicamenteuses.
- Les règlements découlant du projet de loi 31 (loi 4), entrés en vigueur le 25 janvier 2021, encadrent l'application de cette loi qui a élargi considérablement le champ de pratique des pharmaciens québécois.
- L'entente de pratique avancée en partenariat (EPAP) permet aux pharmaciens d'une équipe clinique la prescription autonome de médicaments.
- Plusieurs pharmaciens GMF ont implanté une EPAP dans leur clinique.
- Une prévalence de 17% de GMF ayant implanté une EPAP était observée un an après l'entrée en vigueur des règlements¹ et selon des données recueillies par le Réseau québécois des pharmaciens GMF (RQP GMF) elle était de 40% deux ans plus tard.

OBJECTIFS

- Objectif principal :** évaluer l'expérience des patients envers les pratiques avancées des pharmaciens de leur GMF.
- Objectif secondaire :** décrire cette pratique et en explorer les perceptions par les professionnels de la santé des GMF.

MÉTHODOLOGIE

Outil de mesure

- Enquête prospective avec sondage en ligne (entre avril et juillet 2023)
- Questionnaires développés avec deux patients partenaires
- Thèmes du questionnaire patients: connaissance de l'EPAP, accessibilité aux soins, confiance envers le prescripteur, bénéfices perçus et satisfaction vis-à-vis des pratiques avancées des pharmaciens en GMF.
- Thèmes du questionnaire professionnels : pratique collaborative, connaissance de l'EPAP, confiance envers le pharmacien GMF, bénéfices perçus vis-à-vis des pratiques avancées des pharmaciens en GMF

Population cible

- Patients et professionnels de la santé rattachés à 3 GMF et 3 GMF universitaires (GMF-U) avec une EPAP en vigueur depuis au moins juin 2022 et temps de présence bonifié de pharmacien GMF à au moins 1 ETP*
 - 3 GMF-U de la région de Montréal [Laval, Sacré-Coeur, Bordeaux-Cartierville]
 - 1 GMF de la région de Montréal [Verdun sud-ouest]
 - 2 GMF en région plus rurale [St-Donat (Lanaudière), Lafontaine (Rivière-du-Loup)]
- Invitation à compléter le sondage envoyée à 120 patients (20 par GMF/GMF-U) ayant bénéficié d'une prescription du pharmacien GMF.
- Invitation à compléter le sondage envoyée à l'ensemble des MD, infirmières cliniciennes et infirmières praticiennes spécialisées (IPS-PL) des 6 cliniques.

Analyse

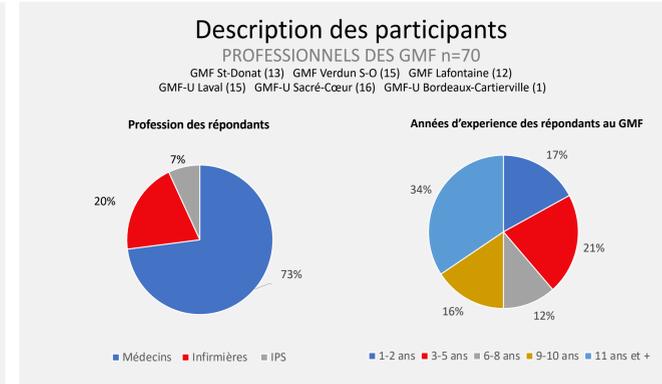
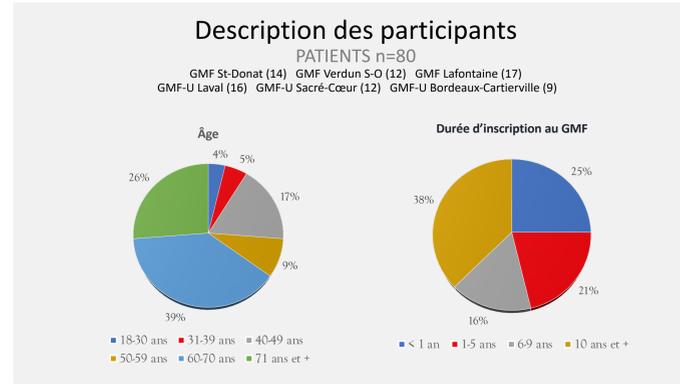
- Analyse descriptive

Éthique

- Approuvé par le comité d'éthique et de la recherche du CISSS de Laval CIUSSS du nord-de-l'île de Montréal et celui de l'Université de Montréal.

¹ Benoit C, Mammeri S. Portrait de l'implantation des ententes de pratique avancée en partenariat par les pharmaciens dans les groupes de médecine de famille au Québec. Mémoire de maîtrise (MPA). Faculté de pharmacie, Université de Montréal. Décembre 2022.
(*) ETP : Équivalent temps plein

RÉSULTATS

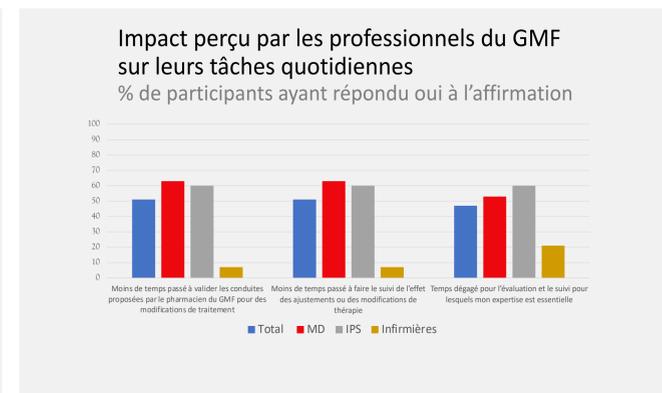
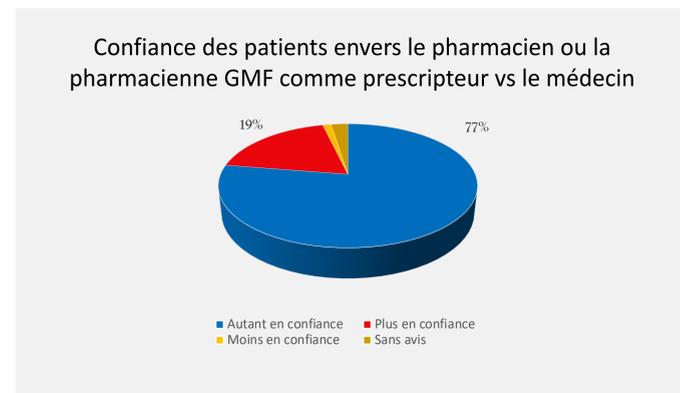
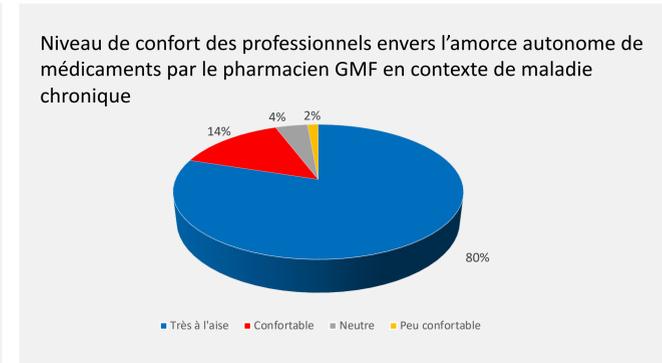


Problèmes de santé visés par les prescriptions du pharmacien GMF tel que rapporté par les patients

Problèmes de santé (choix proposés dans le sondage)	Nombre (n=120)	Pourcentage
Douleur	37	31 %
Insomnie	18	15 %
Dépression	17	14 %
Autres	17	14 %
Anxiété	12	10 %
Diabète	9	7,5 %
HTA	9	7,5 %
Dyslipidémie	1	1 %

Autres problèmes de santé (n=17) (ajoutés par patients en texte libre)

Thyroïde (1)	Colon irritable (1)
Allergies (1)	RGO (1)
Ins cardiaque (1)	Sevrage alcool (1)
Anticoagulation (3)	TDAH (2)
Migraine (1)	Obésité (1)
Problèmes multiples (1)	Parkinson (1)
Problème cardiaque (2)	



FORCES

- Représentativité de différents types de GMF (universitaire vs non universitaire, grand centre vs rural, multi-sites vs uni-site)
- Protocole de recherche et outils développés avec des patients partenaires
- Taux de réponse élevé des patients au sondage (67%)

LIMITES

- Échantillon de convenance avec temps de présence pharmacien GMF rehaussé qui peut surestimer les effets et limiter la validité externe → décrit un modèle de pratique à atteindre

Perceptions des patients sur les suivis faits pour eux par leur pharmacien GMF

Bénéfices perçus	Pourcentage de répondants (%)		
	Oui	Non	Sans avis
Accès plus rapide aux soins du GMF lors d'un besoin relié à un médicament.	81	5	14
Contacts plus fréquents avec un professionnel ou une professionnelle de santé du GMF	77,5	12,5	10
Plus de temps pour parler de mes besoins par rapport aux médicaments	97,5	0	2,5
La possibilité de prescription de médicament par ma pharmacienne ou mon pharmacien GMF améliore ma satisfaction envers les services du GMF	96	3	1
Attitude de la pharmacienne ou du pharmacien du GMF			
Prend suffisamment en compte mon avis lors d'une nouvelle prescription ou d'une modification de ma médication	97,5	1,25	1,25
Prend en compte les effets que je ressens avec mes médicaments lors de l'ajustement de la dose de mes médicaments ou leur arrêt	97,5	2,5	0
S'intéresse à moi et à mon quotidien, pas seulement à mes médicaments et ma maladie	91	8	1
Me fournit toutes les informations dont j'ai besoin pour choisir plus facilement parmi les options d'ajustement ou changement de mes médicaments qu'il ou elle me propose	99	1	0

CONCLUSION

- Les patients et les professionnels collaborateurs du GMF ont un niveau élevé de confiance envers le pharmacien GMF dans son nouveau rôle de prescripteur autonome.
- L'implantation d'une EPAP augmente la fluidité des soins et services et 60% des médecins et IPS-PL et quelques infirmières de l'équipe déclarent que cela dégage du temps pour réaliser des tâches requérant leur expertise.
- La grande majorité des patientes et patients considèrent que la prescription autonome de médicaments par le pharmacien ou pharmacienne GMF permet un accès plus rapide aux soins lors d'un besoin relié à un médicament.
- La prescription autonome de médicament par la pharmacienne ou pharmacien GMF améliore la satisfaction des patientes et patients envers les services de leur GMF/GMF-U.

RETOMBÉES ET SUITE

- Les données soutiennent la pertinence de rehausser le temps de présence des pharmaciens dans les GMF pour permettre une pratique avancée contribuant à augmenter l'accès au soins à la population.
- La pratique avancée des pharmaciens est possible dans différents types de GMF.
- Les effets et bénéfices d'une pratique avancée des pharmaciens GMF, soutenue par une EPAP, sont explorés plus en détails dans le volet qualitatif de cette étude.